



Séance du groupe de coordination IUFE
Lundi 19 avril 2010

Présents :

Mmes C. Perrenoud Aebi, S. Vanhulle

MM F. Bertagna, P. Cirlini, R. Fornallaz, Ch. Heimberg, M. Oris, J. Rigoli, B. Vité

Coprésidence : H. Koumrouyan, B. Schneuwly,

Excusée : Mme M. Besse

PV succinct

1. **La visite des futurs locaux de l'IUFE** n'a pas pu avoir lieu. En effet, un litige oppose, pour l'instant, certaines entreprises au DCTI. A suivre...

2. **Procès verbal de la séance du 18 février 2010.**

M. Laurent Vité, représentant la SPG, souhaite la modification suivante :

"Laurent Vité n'a encore jamais entendu parler de maître de référence dans les établissements"

A remplacer par

"Suite à l'allusion de Bernard Schneuwly à l'existence de maîtres de référence dans les établissements primaires, Laurent Vité signale qu'il n'en a encore jamais entendu parler dans les instances concernées. Il lui paraît important de discuter de ce concept, de définir les contours de cette nouvelle fonction ou charge, si elle doit exister, en lien avec la spécialisation prévue dans le cadre de l'obtention du certificat pour l'enseignement primaire."

3. **Préparation de la rentrée scolaire 2010**

- A. **Règlement transitoire** pour la formation des enseignants du primaire

Ce document est distribué et commenté.

L'actuelle LME est transformée en système bachelor.

Les exigences, pour l'allemand et l'anglais, sont posées, à l'entrée, de façon progressive selon les volées :

A2 (volée 2009-2010)

B1 (volée 2010-2011)

B2 (volée 2011-2012)

Par ailleurs, les étudiants subiront un test de français qui joue un rôle dans la sélection des étudiants souhaitant entrer en 2^{ème} année.

M. Oris se demande si la sélection d'étudiants par l'université se destinant au métier d'instituteur est une bonne chose.

Mme Perrenoud Aebi insiste sur l'aspect didactique de la formation des étudiants en allemand et en anglais.

Il est décidé de présenter la procédure d'admission à l'une des prochaines réunions.

- B. Un master en enseignement spécialisé est en construction, en étroite collaboration avec la section de psychologie et avec la HEP-VD.
- C. Un master en éducation précoce spécialisée est également en construction avec la HEP-VD (horizon 2011).
- D. Poursuite de la FORDIF (formation des cadres scolaires) en collaboration avec l'IDEHAP, IFFP, HEP-VD, IUFE.
- E. Formation continue : le groupe ad hoc va déposer son rapport. Les commissions paritaires vont continuer à exister; l'IUFE va jouer un rôle (sa reconnaissance par la CDIP en dépend). Une offre spécifique va être mise sur pied et sera demandée aux formateurs de terrain qui obtiendront ainsi un CAS. S'ajoute la question de la rémunération, modeste pour l'instant, des formateurs de terrain. (Dans l'enseignement secondaire, il faudrait envisager d'honorer par des dégrèvements les personnes souhaitant se former comme formateurs de terrain).

4. Passage CCDIDA - MASE

126 étudiants CCDIDA ont posé leur candidature. Il a fallu trouver un système simple, garantissant l'égalité de traitement. Les deux directions générales vont imposer l'admission de deux stagiaires en tout cas par école; les deux stagiaires seront choisis par deux membres de direction.

5. Mise sur pied des instances de l'IUFE

- Le groupe ici présent a commencé ses travaux.
- L'assemblée générale de l'IUFE est constituée et va se réunir le 3 mai 2010. Ce jour-là les quatre comités des programmes vont être désignés.
- Le conseil de l'IUFE, organe de supervision académique, va être constitué et se réunira pour la première fois en septembre. Ce conseil sera chargé de nommer le directeur de l'IUFE.
- Création de deux Commissions paritaires DIP-Uni, selon l'article 5^e de la convention DIP-UNIGE, consacrées
 - à l'emploi et aux stages
 - à l'enseignement

Commission emploi et stages

Cette commission est composée de deux sous-commissions, l'un pour le primaire, l'autre pour le secondaire. Les étudiants, contactés, ne souhaitent pas participer comme membres ordinaires, mais être tenus au courant des travaux et pouvoir y participer ou être invités en fonction des problèmes traités.

- sous-commission primaire :
 - o Glais Cordeiro, co-coordinatrice formation des enseignants primaire
 - o Suzanne Hagemann, collaboratrice scientifique responsable des stages
 - o Anne Perréard, chargée d'enseignement dans le domaine articulation théorie-pratique
 - o Un membre de la SPG (à désigner)
 - o Carmen Perrenoud-Aeby
 - o Autre représentant-e de l'enseignement primaire
- Sous-commission secondaire

- Rémy Villemin, directeur adjoint IUFE
- Simon Toulou, collaborateur scientifique responsable des stages
- Isabelle Grin, chargée d'enseignement
- Harry Koumrouyan ou suppléant
- Pascal Cirlini ou suppléant
- Un membre de la FAMCO (à désigner)
- Un membre de l'Union (à désigner)

Toutes les personnes membres n'étant pas encore connues, pour des raisons différentes, le groupe de coordination décide de nommer les personnes connues, et de compléter les commissions par une consultation par voie électronique.

Commission enseignement

La commission doit comprendre des représentant des différents niveaux. Les étudiants sont là aussi dans l'impossibilité de fournir des membres permanents.

- Bernard Schneuwly, directeur IUFE, membre du comité de programme formation du secondaire
- Sabine Vanhulle, co-coordinatrice formation des enseignants primaires
- Blaise Extermann, chargé d'enseignement formation des enseignants du secondaire, didactique de l'allemand
- Christine Del Notaro, chargée d'enseignement formation des enseignants du primaire, didactique des mathématiques
- Chantal Andenmatten
- Isabelle Nicolazzi
- Isabelle Vuillemin

Les commissions définiront leurs mandats qui seront discutés dans le groupe de coordination. Les commission commencent leur travaux de suite (la sous-commission emploi/stage du secondaire a déjà commencé ses travaux).

6. Divers

- Enregistrements des étudiants IUFE par les formateurs dans le cadre de la formation. Ce dispositif est pratiqué au primaire; la question sera réactualisée, y compris sur le plan juridique, pour les trois ordres d'enseignement.
- La question des questionnaires distribués à des fins de recherche doit être reprise au niveau des procédures. La direction de l'IUFE va s'en occuper.
- La question de la validation des acquis d'expérience se pose. Ce dossier mérite d'être approfondi afin que les expériences antérieures (notamment dans le domaine des remplacements) soient prises en compte.
- Les étudiants IUFE passent des examens. En vertu de l'article 29 lettre I du règlement B5 10.04, ils peuvent obtenir un congé

Prochaine réunion du groupe de coordination : mardi 14 septembre, bâtiment IUFE. Le numéro de la salle sera communiqué ultérieurement.

Harry Koumrouyan